

VIE MUNICIPALE

ÉROSION DES BERGES, À LA RECHERCHE DE SOLUTIONS ADAPTÉES ET SOUPLES PAR DES ACTIONS CONCRÈTES

Du 27 février au 17 août dernier, le Comité ZIP des Îles, en collaboration avec 17 autres partenaires, dont la Municipalité, a procédé au démarrage d'un projet de bancs d'essai afin de poursuivre la réflexion sur les pistes de solution permettant de faire face aux enjeux liés à l'érosion côtière. En résumé, le projet consistait à mener des actions susceptibles de contribuer à la protection et à la mise en valeur du littoral. Jusqu'à ce jour, les interventions liées à la lutte contre l'érosion se sont généralement limitées à des ouvrages lourds et très coûteux. De plus, les études récentes nous confirment que ce type de travaux complexes entraîne parfois des conséquences non souhaitables.

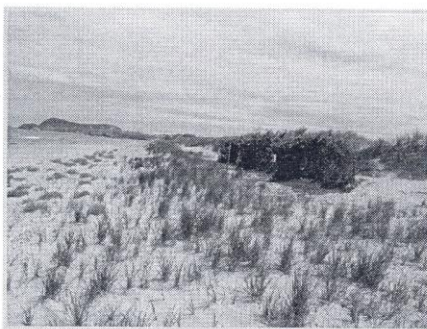
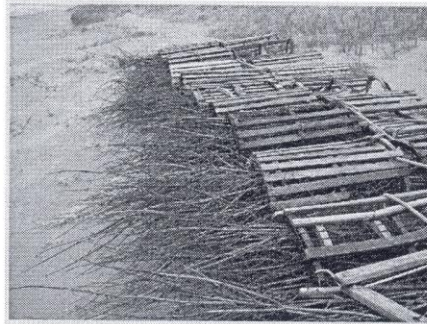
Tant les citoyens touchés par cette problématique que les instances publiques sont toujours à la recherche de solutions reposant sur des ouvrages plus souples, peu coûteux et aisément réalisables. Dans cette optique, le Comité ZIP a réussi à cadrer un projet qui visait les objectifs suivants :

- Réaliser des actions concrètes ciblées sur le terrain;
- Favoriser la concertation et l'implication directe du milieu, en faisant le lien entre les différents intervenants concernés;
- Favoriser la protection, la conservation et la mise en valeur des milieux naturels madelinots et des secteurs adjacents;
- Stimuler la communauté à s'impliquer et à tendre vers une approche d'intervention intégrée et écosystémique dans la zone côtière;
- Impliquer des institutions scolaires dans les travaux afin de favoriser une conscientisation, une implication et une pérennité des travaux d'acquisition de données;
- Inciter des changements de comportement de la population vis-à-vis le milieu naturel en l'informant du processus et des raisons d'être du projet.

Sur le terrain même, ces objectifs se sont finalement traduits par des travaux dans 3 secteurs préalablement déterminés.

Dans le secteur de la Dune-du-Sud, plus précisément à proximité du Centre de gestion des matières résiduelles (CGMR), des travaux ont été exécutés avec la collaboration du Club VTT des Îles dans l'objectif de colmater des brèches à même la dune bordière. C'est ainsi que plusieurs centaines de vieux casiers à

homard et de branches de saule ont été récupérés et disposés de manière à favoriser l'accumulation de sable et la reformation de la dune.



Derrière la Garderie La Ramée, à Gros-Cap, après que la Municipalité ait fermé une section du sentier du littoral, divers travaux ont été effectués, grâce à la collaboration des propriétaires concernés. Quelque 325 fagots comprenant chacun huit à dix branches de saule y ont été posés. Ces fagots, alignés côte à côte à la verticale, sont disposés dans une tranchée creusée à une profondeur de 1 mètre. En plus de favoriser l'accumulation de sable, ce type de capteur décourage les marcheurs à traverser la dune, invitant plutôt ceux-ci à emprunter l'escalier aménagé à cette fin et permettant ainsi de renforcer le rempart de protection que constitue la dune.

Du côté de L'Île-du-Havre-Aubert, à Portage-du-Cap, la technique mise à l'essai consistait à tresser des branches de saule entre quatre lignes de cordage tendues à des hauteurs différentes sur des poteaux d'épinettes. On souhaite prochainement établir une collaboration avec les villégiateurs du secteur afin d'optimiser les résultats escomptés. Ainsi 96 mètres de cordage de nylon, 13 poteaux d'épinette et environ 450 branches de saule ont été nécessaires à la réalisation du banc d'essai.

Sans contredit, les enjeux liés à l'érosion côtière seront au centre des préoccupations des Madelinots au cours des années à venir. Ce projet initié par le Comité ZIP des Îles au printemps 2012, et qui s'insère parmi les nombreuses actions menées sur le territoire, fut mis en œuvre afin d'élaborer et de mettre en place des méthodes d'intervention plus intégrées et surtout plus accessibles à une communauté comme la nôtre. Même si nous notons déjà des résultats encourageants, seul un suivi rigoureux qui s'étalera sur les deux prochaines années nous permettra de savoir si ces expériences donneront des résultats concluants. Pour ce faire, l'implication de tout un chacun est indispensable. Comme les sites aménagés sont très fréquentés, et ce, surtout en période estivale, bien que les aménagements réalisés ne constituent aucun danger pour les usagers, veuillez néanmoins faire preuve de prudence près de ces aménagements.

La Municipalité des Îles remercie et félicite le Comité ZIP et ses partenaires d'avoir réalisé ce projet et invite l'ensemble des citoyens à participer à l'expérience en prenant soin de ne pas endommager ces ouvrages, en essayant à titre privé des essais similaires, ou tout simplement en s'intéressant aux résultats. Pour plus d'information, contactez le Comité ZIP des Îles au 418 986-6633.

Article réalisé grâce au rapport final présenté par le Comité ZIP des Îles. Vous pouvez consulter le rapport d'activité au bureau de l'organisme au 330, chemin Principal, bureau 209, à Cap-aux-Meules, ou encore à l'adresse suivante : <http://www.zipdesiles.org/publications.htm>.